



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, le 4 janvier 2019

Communiqué de presse

Consignes de vigilance relatives à la possible manifestation de "gilets jaunes" samedi 5 janvier 2019 à Rouen

Fabienne Buccio, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, rappelle que si le droit de manifester est un droit fondamental de notre démocratie, ce droit doit s'exercer dans les règles de notre République (déclaration préalable) et s'exercer pacifiquement et dans le respect de la liberté et de la sécurité de nos concitoyens.

Même si aucune manifestation n'a été déclarée en préfecture, il est permis d'anticiper qu'il pourra y avoir une manifestation de personnes s'identifiant comme les "gilets jaunes" ce samedi 5 janvier dans le centre-ville de Rouen.

Au vu des violences qui ont émaillé les manifestations du samedi 29 décembre à Rouen, il est nécessaire d'anticiper tout ce qui peut l'être afin de garantir autant que possible la sécurité de tous.

Dans ce contexte, la préfète conseille aux habitants du centre-ville de Rouen de prendre les mesures de prévention suivantes :

- Ne pas laisser les poubelles dans la rue, car elles sont souvent incendiées par les manifestants. S'il est impossible de les mettre à l'abri, veiller à ce qu'elles soient vides
- Rentrer les vélos, trotinettes et tout objet risquant d'être dégradé ou servir de projectile
- Il est demandé aux commerçants de ne pas laisser sur la voie publique de panneaux, tréteaux ou matériels qui pourraient également être dégradés ou servir de projectile.

Aucune cause ne justifie la violence, l'agression, les dégradations.

Les lois de notre République s'appliquent à tous, en tous temps et en tous lieux. Elles sont là pour nous permettre de vivre ensemble, libres et en sécurité.

Comme c'est le cas depuis le mouvement des gilets jaunes, les forces de l'ordre seront fortement mobilisées ce samedi à Rouen pour garantir la sécurité des biens et des personnes et appréhender ceux qui agressent, cassent ou volent.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr . Twitter : @prefet76 6 **courriel** : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr